

FOOTBALL LIGUE 1

## Déjà six recrues au DFCO



■ Arnold Bouka Moutou (dr.) s'est engagé pour trois saisons. Photo archives Vincent POYER

Le DFCO s'apprête à lancer sa saison 2016-2017 en Ligue 1 et vient d'officialiser l'arrivée d'Arnold Bouka Moutou en provenance d'Angers.

Depuis lundi soir, le DFCO compte une sixième recrue en la personne d'Arnold Bouka Moutou, un latéral gauche de 27 ans en provenance d'Angers où il évoluait depuis 2012. « On voulait se renforcer sur ce côté, c'était une priorité comme pour beaucoup de clubs car les joueurs disponibles sont rares, note Olivier Dall'Oglio. On le connaissait depuis un bout de temps, il avait participé à la montée d'Angers en Ligue 1. On a su qu'il y avait une possibilité de le faire venir et surtout, il avait la volonté de rejoindre le DFCO. » Un renfort effectué pour un montant bien inférieur à celui annoncé dans la presse nationale (400 000€). Polyvalent, rapide, cet international congolais peut également jouer plus haut, toujours sur le côté gauche. « Nous le prenons en

### MOUVEMENTS AU DFCO

**Arrivées :** Abdelhamid (Valenciennes), Sarabayrouse (Colomiers), Rosier (Rodez), Leroy (Evian-TG), Chafik (Laval), Bouka Moutou (Angers)  
**Départs :** Jullien (Fribourg, r.p. désormais à Toulouse), Andonian (Marseille, r.p.), Dutournier (Concarneau, p.), Thiam (Clermont, p.), Paulle (f.d.c.), Bamba (f.d.c.)

tant que défenseur dans un premier temps », précise Olivier Dall'Oglio. Arnold Bouka Moutou est donc en concurrence directe avec Quentin Bernard sur le flanc gauche de l'arrière-garde bourguignonne.

### Une ossature conservée

Des six premières recrues dijonnaises, Arnold Bouka Moutou est pour l'instant le seul à avoir connu les joutes de l'élite française. Le promu, fidèle à son habitude, n'ayant pas hésité à aller piocher dans les divisions inférieures (Sarabayrouse à Colomiers, Rosier à Rodez). « Nous avons souhaité conserver notre ossature. Il ne faut pas oublier que des garçons comme Jordan Lotiès, Cédric Varrault, Frédéric Sammaritano ou encore Baptiste Reynet connaissent déjà la Ligue 1 », détaille Olivier Dall'Oglio. « Le marché en Ligue 1 est différent notamment au niveau des salaires. C'est donc plus difficile et il faut avoir une plus grosse réflexion. »

Le marché des transferts se fermant le 31 août au soir et ayant été longtemps tourné au ralenti avec l'Euro, les clubs français vont désormais s'activer en vue de la saison prochaine. Du côté de Dijon, il devrait y avoir encore trois arrivées au minimum. Les postes d'attaquant et de milieu défensif étant ciblés. « On ne fixe pas de nombre précis. Nous allons moduler

**23** L'an passé, sous les couleurs angevines, Arnold Bouka Moutou a disputé les 23 premiers matches de sa carrière en Ligue 1 (12 titularisations, 2 buts).

selon les besoins observés durant la préparation », indique l'entraîneur côte-d'orien.

### Balmont, Ngoyi, Saïd...

Le nom de Florent Balmont est toujours d'actualité dans les esprits des dirigeants du DFCO qui n'ont pas oublié Granddi Ngoyi prêté en Côte-d'Or la saison passée par Palerme. Le joueur devant trouver un terrain d'entente avec le club italien avant d'envisager un possible retour à Dijon. Wesley Saïd, qui souhaite revenir du côté du stade Gaston-Gérard, a lui déjà retrouvé les terrains d'entraînement du côté du Stade rennais. Le nouvel entraîneur, Christian Gourcuff, souhaite voir à l'œuvre son imposant effectif (41 joueurs sous contrat !) avant de décider sur quels joueurs il pourra compter cette saison. Les Dijonnais se retrouveront eux, ce jeudi, pour les traditionnelles visites médicales avant de reprendre le chemin de l'entraînement le lundi 4 juillet.

### Rémi Chevrot

**AMICAL** Le DFCO jouera son dernier match amical à Metz, le samedi 6 août à 18 heures.

ESCRIME DÉPARTEMENTAUX

## 13 titres pour l'ASPTT

Le club de Dijon Mousquetaires organisait le week-end passé les championnats départementaux au gymnase des Bourroches de Dijon. Un rendez-vous qui accueillait 200 tireurs dont près d'un tiers d'entre eux sont licenciés à l'ASPTT Dijon. C'est donc naturellement que le club de la cité des Ducs avec 13 titres. Cerise sur le gâteau, cette saison, 45 poussins ont participé aux assauts Educ Escrime soit + 60% par rapport à 2015. De bon augure pour l'avenir de la discipline dans le département.

### ► FÉMININES

**Fleuret.- Pupilles :** Manon Brulois (Dijon Mousquetaires) ; **benjamines :** Jeanne Houzel (ASPTT Dijon)

**Sabre.- Pupilles :** Maéva Billard (AS Quétigny) ; **benjamines :** Mila Grobon (ASPTT Dijon) ; **cadettes :** Elise Maras (AE Auxois) ; **juniors :** Constance Leclercq (CE Beaune) ; **seniors :** Mathilde Zuddas (CE Dijon) ; **vétérans :** Isabelle Leveque (CE Dijon)

**Epée.- Pupilles :** Gabrielle Houzel (ASPTT Dijon) ; **benjamines :** Mila Grobon (ASPTT Dijon) ; **minimes :** Rania Ben Abdallah (AS Quétigny) ; **cadettes :** Emmanuelle Houzel

### ► MASCULINS

**Fleuret.- pupilles :** Antonin Maillard (CE Beaune) ; **benjamins :** Antoine Jacquelin (CE Beaune) ; **cadets :** Théodore Royer (CE Beaune) ; **seniors :** Thomas Menetrier (Dijon Mousquetaires) ; **vétérans :** Franck Thieblemont (ASPTT Dijon)

**Sabre.-Pupilles :** Pierre-Henri Guene (ASPTT Dijon) ; **benjamins :** Boulin (ASPTT Dijon) ; **cadets :** Léo Manici (AS Quétigny) ; **juniors :** Thomas Levêque (CE Dijon) ; **seniors :** Nicolas Forelle (AS Quétigny) ; **vétérans :** Bernard Demichelis (ASPTT Dijon)

GOLF ECHOS DES GREENS

### ■ Grand Prix jeunes de Rhône Alpes

Nouvelle victoire de Mathis André. Le jeune sociétaire de Dijon Bourgogne s'est adjugé la victoire en catégorie U12 lors de cette épreuve disputée les 25 et 26 juin à Annonay au golf du domaine Saint-Clair. Sur un par 72, il réalise un score de 152 (78, 74).

### ■ Rendez-vous

Le championnat de Ligue individuel seniors se déroulera le samedi 2 juillet au golf de Chalon la Roseraie.

### ■ Qualifications interrégionales

La phase interrégionale se jouera du 4 au 6 juillet au golf de Besançon. Voici les Bourguignons qualifiés, par clubs d'origine.

**Chalon :** C. Bouvet (U 16F) ; T. Bouyssou (U 12G) ; A. Ballon Dervault (U 12G) ; T. Louvrière (U 14G). **Dijon Bourgogne :** A. Potron (U 14F) ; M. André (U 12G) ; L. Gambier (U 14G) ; T. Ducroverdu (U 16G) ; T. Haemmerlé (U 16G). **La Chassagne :** Z. Verdout (U 14F) ; L. Chevalier (U 16F) ; M. Gionnet (U 12G) ; M. Prioux (U 14G).

**Mâcon :** A. Nivet (U 14G) ; M. Goupy (U 16G) ; **Nivernais :** E. Sohm (U 14G) ; B. Thevenet (U 16G).

**Roncemay :** M. Boubia (U 14F).

**Sens :** J. Dupré (U 12G) ; A. Demontigny (U 16G).

**Tanlay :** C. Trevey (U 14G) ; N. Guillet (U 16G).

### HOCKEY-SUR-GLACE

#### Grenoble sanctionné

Les Brûleurs de Loups, qui évoluent en Saxo-Print Ligue Magnus, ont été sanctionnés par la Commission Nationale de Suivi de Contrôle et de Gestion (CNCSG) de la Fédération Française. Le club grenoblois se voit infliger 40 000 euros de pénalités et 23 000 euros avec sursis. Un plafonnement de la masse salariale et un contrat d'objectifs sont également à venir.